

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article724>

Communiqué SNTRS CGT et SNCS FSU : Non au démantèlement d'un laboratoire de recherche à Angers

Date de mise en ligne : mercredi 18 avril 2012

- PUBLICATIONS - Tracts et Communiqués - Communiqué Intersyndical ESR -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Communiqué de presse SNTRS CGT et SNCS FSU

Non au démantèlement d'un laboratoire de recherche à Angers

Quinze ans d'activité de recherche d'une équipe Inserm de renommée internationale ont failli être anéantis le mardi 3 avril 2012. En effet, tous les équipements du laboratoire, ex-U564 localisée sur le site universitaire d'Angers, devaient être déménagés et les plates-formes technologiques nécessaires aux travaux de recherche démantelées, ceci à la demande du président de l'université d'Angers. Ce coup de force fait suite à un conflit qui oppose depuis plusieurs années deux équipes de cette unité, celle de M. Hugues Gascan -Directeur de Recherche CNRS, Directeur de l'unité U564 jusqu'à la fin du plan quadriennal, ancien directeur de l'IFR jusqu'à fin 2011- et celle de Mme Pascale Jeannin, professeur d'université.

En octobre 2009, les organisations syndicales de l'Inserm avaient été contactées par les personnels de l'équipe de M. Gascan afin qu'elles interviennent auprès des Directions de l'université d'Angers et de l'Inserm. Ils demandaient que soit mis fin à ce conflit cause d'une souffrance au travail intolérable.

Après plusieurs relances, une réunion s'est tenue au siège de l'Inserm le 7 janvier 2010 (l'université n'étant pas représentée) avec l'ensemble des organisations syndicales de l'Inserm. Il fut acté que la séparation des deux équipes devait intervenir le plus rapidement possible et que l'Inserm devait affirmer sa présence et ses prérogatives sur le site d'Angers. Aucune de ces mesures ne fut appliquée. Finalement, les décisions de l'université d'Angers et de l'Inserm ont été prises au détriment d'Hugues Gascan et de son équipe sans qu'aucun reproche ne lui soit jamais notifié. Avec des conséquences qui renforçaient les difficultés des conditions de vie et de travail des personnels du laboratoire : retrait du personnel universitaire, interdiction aux services techniques d'effectuer des travaux de réparation ou de sécurité dans les locaux, pressions de la déléguée régionale de l'Inserm sur les personnels Inserm, pressions de l'université pour que l'équipe rejoigne le nouveau bâtiment de recherche à coté de celle de Mme Jeannin ! Alors que l'activité scientifique de l'équipe d'H Gascan avait été très bien évaluée -obtention d'un projet ANR en 2011 de 800 kEuros- son directeur n'a pas pu faire la demande de recréation d'une unité de recherche, l'université d'Angers ayant refusé qu'il dépose un projet quadriennal dont il serait le porteur.

La confusion entre l'activité professionnelle et l'activité ésotérique de Mme Jeannin est au centre du conflit entre les deux équipes. Si l'activité ésotérique relève de la sphère privée, son intrusion dans le domaine professionnel surtout celui de la recherche scientifique ne peut que générer des tensions. Des questions se posent sur les motivations de l'université et de l'Inserm de fermer les yeux sur de telles pratiques. D'autant que les idées ésotériques auxquelles se réfère le réseau dans lequel intervient Mme Jeannin sont loin d'être anodines. Pour n'en citer que certaines : déni de la démocratie conçue comme une gouvernance de société dégénérée, remises en cause de l'évolution darwinienne, de la démarche scientifique, de la médecine moderne.

Cette situation est la conséquence de la LRU et de l'assujettissement des organismes de recherche à la toute puissance des présidents d'université. La façon de traiter ce conflit par l'université d'Angers nous incite à penser que sa présidence - tout en profitant de l'occasion pour s'approprier l'ensemble des outils qu'il a mis en place - vise à se débarrasser d'un scientifique qui se bat pour garder son libre arbitre et maintenir sa recherche dans de bonnes conditions.

Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU s'adressent à la Direction générale du CNRS et à celle de l'Inserm.

L'agglomération d'Angers et le Conseil général du Maine et Loire ont mis à disposition de l'équipe d'Hugues Gascan

600 m2 de locaux à proximité de son actuel laboratoire. Hugues Gascan est porteur d'un projet ANR dont le financement sera débloqué quand sa situation administrative sera clarifiée. Il appartient donc aux organismes de recherche d'assurer l'accueil de l'équipe autour de la plate-forme technologique PADAM nécessaire au développement du projet ANR et d'y affecter les personnels nécessaires à son activité.

Jeudi 18/04/2012